

En janvier 2020, dans l'industrie manufacturière, une entreprise sur cinq jugeait que le *Brexit* allait avoir un impact négatif sur son activité à court terme

L'enquête de conjoncture dans l'industrie de janvier 2020 avait été ponctuellement enrichie d'une question relative à l'effet probable du *Brexit* sur l'activité des entreprises¹. 21 % des entreprises du secteur de l'industrie interrogées jugeaient que le *Brexit* allait avoir un effet négatif sur leur activité à court terme, en particulier dans les secteurs de la fabrication de matériels de transport et de l'agro-alimentaire. Les délais, les difficultés administratives et les tarifs douaniers étaient les principaux motifs d'inquiétude exprimés.

En janvier 2020, les entreprises du secteur de l'industrie répondant aux enquêtes de conjoncture ont été interrogées sur l'effet probable du *Brexit* sur leur activité au cours des trois mois à venir. À ce moment-là, à la suite des élections législatives britanniques du 12 décembre 2019, le scénario d'une sortie « ordonnée » du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) au 31 janvier 2020 s'était stabilisé. Le 22 janvier 2020, le Parlement britannique avait validé définitivement l'accord négocié en septembre 2019 avec l'UE. Le Royaume-Uni a ensuite formellement quitté l'Union le 31 janvier 2020, sans conséquences immédiates sur ses relations commerciales. Les règles européennes continuent en effet de s'appliquer jusqu'à fin 2020, cette période transitoire devant permettre au Royaume-Uni de définir ses relations futures avec l'UE.

La question relative à l'effet probable du *Brexit* sur leur activité future invitait les entreprises à choisir une modalité qualitative (effet positif, neutre ou négatif), avec la possibilité de laisser un commentaire libre (figure 1). Sur environ 4 000 entreprises interrogées, plus de 2 800 ont répondu et parmi elles plus de 500 ont laissé un commentaire libre.

1 - Question sur l'effet du *Brexit* introduite dans l'enquête de conjoncture dans l'industrie de janvier 2020

EFFET DU BREXIT SUR VOTRE ACTIVITÉ	positif	neutre	négatif
Effet probable du <i>Brexit</i> sur votre activité au cours des 3 prochains mois.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Précisez :			

Parmi les entreprises industrielles interrogées en janvier, 21 % d'entre elles jugeaient que le *Brexit* allait avoir un effet négatif sur leur activité au cours du premier trimestre 2020 (tableau). Cette part est particulièrement forte dans les secteurs de la fabrication de matériels de transport (37 %) et de l'agro-alimentaire (26 %). Selon les commentaires laissés par les entreprises, les inquiétudes portaient sur les délais et les difficultés administratives liés aux contrôles douaniers, ainsi que sur les surcoûts engendrés par d'éventuels tarifs douaniers (figures 2 et 3), et ce pour les livraisons comme pour les approvisionnements. Le risque de fluctuation du cours de la livre sterling, le besoin d'augmenter les stocks en raison des délais de livraison rallongés et la potentielle perte de clients au Royaume-Uni ont également été cités. Plus minoritairement, étaient anticipés des problèmes législatifs liés aux droits de propriété ou aux certifications. Enfin, à plus court terme, les entreprises ont mentionné la constitution de stocks préventifs par leurs clients britanniques en 2019, qui se serait traduite par de moindres ventes début 2020.

Opinions des entreprises de l'industrie sur l'effet probable du *Brexit* sur leur activité au premier trimestre 2020

en %

	Positif	Neutre	Négatif
Ensemble de l'industrie	1	78	21
Industrie manufacturière	1	78	21
C1-Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	72	26
C3-Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	82	17
C4-Fabrication de matériels de transport	2	61	37
C5-Fabrication d'autres produits industriels	1	83	17

Lecture : En janvier 2020, 21 % des entreprises de l'industrie interrogées estimaient que le *Brexit* aurait un effet négatif sur leur activité au cours des trois prochains mois.

Note : Les réponses sont pondérées par le chiffre d'affaires des entreprises.

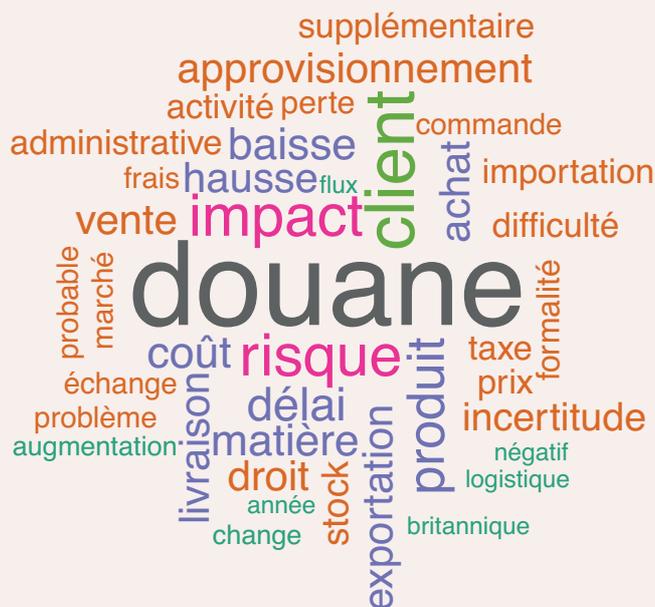
Source : Insee, enquête de conjoncture dans l'industrie de janvier 2020

1. Les résultats de ce module ne sont publiés qu'aujourd'hui, la priorité ayant été donnée à l'analyse de la crise sanitaire dans les précédents *Points de conjoncture* depuis le mois de mars. La pandémie de Covid-19 a, depuis, bouleversé l'économie mondiale, mais les interrogations sur les conséquences du *Brexit* demeurent.

Une forte majorité des entreprises (78 %) jugeait que le *Brexit* n'aurait pas d'effet sur leur activité. Selon les commentaires, il s'agit essentiellement d'industriels n'ayant pas d'échanges (ni clients, ni fournisseurs) avec le Royaume-Uni. Une minorité d'entreprises ont signalé des effets neutres ou encore inconnus début 2020 du fait de l'état d'avancement des négociations.

Très peu d'entreprises (1 %) ont déclaré anticiper un effet positif du *Brexit* sur leur activité. D'après les commentaires, elles s'attendaient alors à des comportements de stockage à court terme par leurs clients britanniques, ou espéraient bénéficier d'un rapatriement de la production en France. ■

2 - Nuage de mots des entreprises anticipant un effet négatif

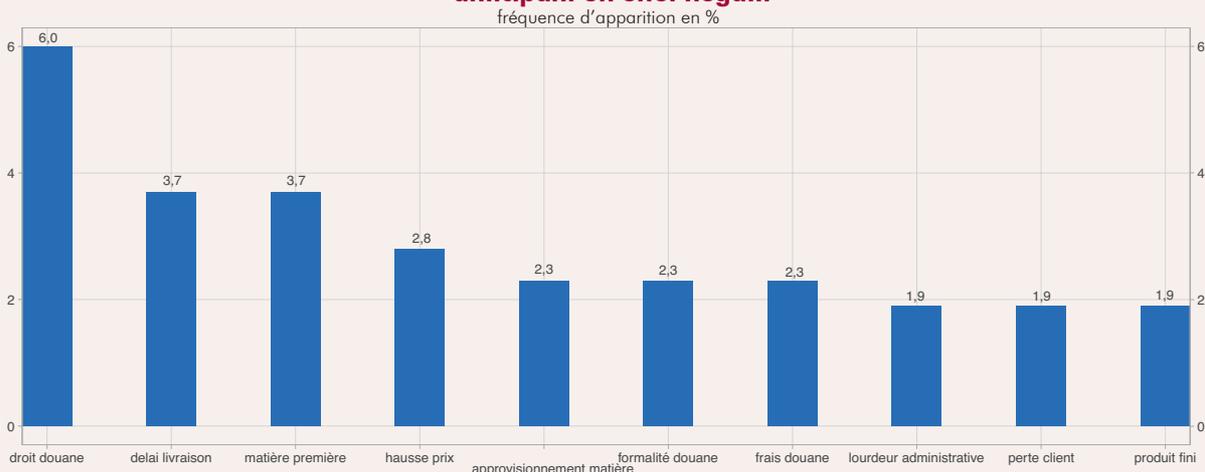


Lecture : Plus la taille du mot est importante dans le nuage de mots, plus il apparaît fréquemment dans les commentaires laissés par les entreprises anticipant un effet négatif.

Note : La fréquence des mots dans les réponses n'est pas pondérée selon les caractéristiques de l'entreprise répondante.

Source : Insee, enquête de conjoncture dans l'industrie de janvier 2020

3 - Analyse des associations de deux mots parmi les commentaires des entreprises anticipant un effet négatif



Lecture : Les mots « droit douane » apparaissent dans 6 % des commentaires laissés par les entreprises anticipant un effet négatif.

Note : La fréquence des mots dans les réponses n'est pas pondérée selon les caractéristiques de l'entreprise répondante.

Source : Insee, enquête de conjoncture dans l'industrie de janvier 2020

La méthode

L'analyse textuelle a été réalisée à l'aide des packages *tm* et *wordcloud* disponibles sous le logiciel R. Le texte a été préalablement nettoyé, afin notamment d'enlever les mots qui n'apportaient pas d'informations et de sens à l'analyse (par exemple, l'article « le »). Les nuages de mots permettent de résumer les idées principales, ils présentent les mots les plus utilisés dans le texte en variant leur taille et couleur selon leur fréquence d'apparition. ■